

# Le point de vue du Polar Bear's Club

VALÉRIE LÉPINE

**En septembre dernier, le Journal des citoyens publiait son bilan annuel sur la santé de la rivière du Nord à partir des données colligées par Abrinord. Or, le Polar Bear's Club a voulu réagir à certaines des affirmations publiées dans cet article.**

« Le spa [Polar Bear's Club] a un impact sur l'eau, en raison notamment de l'usage de certains produits chimiques qui y sont déversés », publiait le Journal en page 21. C'est à cette affirmation que M. François Carrier, propriétaire du Polar Bear's Club depuis huit ans, a voulu réagir.

M. Carrier tient d'abord à spécifier que son commerce respecte les normes de gestion de l'eau établies par l'Alliance spa relais santé (ASRS) et par l'Association québécoise des spas (AQS). Au Polar Bear's Club, on évalue quatre fois par jour manuellement l'alcalinité, la turbidité et la présence de bactéries des sept bassins fréquentés par la clientèle. Ces tests s'ajoutent aux systèmes automatisés qui ajustent en continu le niveau de divers produits durant la journée.

François Carrier poursuit en disant que le Polar Bear's Club ne déverse pas de gros volumes de liquide dans la rivière à Simon (rivière qui borde le spa et qui est un affluent de la rivière du Nord). Les déversements dans la rivière s'effectuent dans deux conditions. D'abord, lorsque l'on répare ou repeint les bassins. Ces opérations s'effectuent une ou deux fois par année et l'eau du bassin doit reposer 12 heures pour atteindre un niveau de chloration neutre et une température adéquate avant d'être déversée. Il arrive aussi que le spa déverse l'eau des bassins lors des vidanges (*backwash*). Toujours selon le propriétaire du spa, ces *backwash* sont effectués en fonction de l'achalandage et sont faits selon les normes établies par l'ASRS et l'AQS.

En outre, François Carrier déclare que la rivière est très importante pour son commerce. Ses clients ont d'ailleurs un accès direct à la rivière, mais cet accès peut être interdit si le spa considère que la qualité de l'eau laisse à désirer. Au Polar Bear's Club, la qualité de l'eau de la rivière est évaluée visuellement (turbidité, matières en suspension) et selon les conditions météorologiques (fortes pluies, etc.).

## Une collaboration avec Abrinord pour protéger la rivière à Simon?

L'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) poursuit un programme d'échantillonnage pour la rivière du Nord et ses affluents comme la rivière à Simon. Ce programme permet d'évaluer une fois par mois, d'avril à novembre, le taux d'UFC1 présentes dans l'eau de même que la quantité de matières en suspension et la quantité de phosphore.

Selon les normes établies, dans une eau qui présente plus de 200 UFC/100 ml, la baignade est compromise; au-delà de 1000 UFC/100 ml, même les contacts indirects avec l'eau ne sont pas recommandés. Il est par ailleurs intéressant de savoir qu'en deçà de 6000 UFC/100 ml, il n'est pas possible de savoir visuellement si l'eau

est contaminée ou non par un taux élevé de coliformes fécaux.

Ce programme d'échantillonnage est soutenu par la Ville de Morin-Heights en amont de la rivière à Simon. La station d'échantillonnage située en aval de la rivière, tout près du Polar Bear's Club, n'est plus subventionnée depuis 2012. C'est dans ce contexte qu'Isabelle Marcoux, directrice générale d'Abrinord, avait rencontré François Carrier au début de 2013. On avait à ce moment détecté un taux élevé de coliformes fécaux près du spa et M<sup>me</sup> Marcoux voulait discuter d'une possible collaboration avec le Polar Bear's Club pour soutenir financièrement le programme d'échantillonnage. Il en aurait coûté à l'entreprise environ 1000 \$ par année pour analyser trois paramètres (coliformes fécaux, matières en suspension et phosphore).

M. Carrier n'a pas accepté de soutenir ce programme après cette rencontre de 2013. « Pourquoi ce serait seulement à moi de payer? », a-t-il dit au Journal. M. Carrier ne voit pas quelles actions supplémentaires il pourrait poser pour protéger la

rivière et il ne croit pas qu'il doive financer Abrinord. Il dit que de toute façon, depuis la rencontre de 2013, il attend encore des nouvelles d'Abrinord. Il déclare par ailleurs qu'il préfère investir dans l'« expérience client » de son entreprise en augmentant la sécurité et en embellissant le site. Dans cette optique, le spa a investi 1 M \$ en sept ans.

Pour sa part, Isabelle Marcoux déclare qu'Abrinord ne peut élaborer un plan d'action pour chaque cours d'eau inclus dans le bassin versant de la rivière du Nord. Il en tient aux gens du milieu de s'engager pour préserver la qualité de l'eau et assurer une baignade sécuritaire. Le rôle d'Abrinord est de soutenir les initiatives. L'organisme a par exemple établi une cartographie des milieux humides de la rivière à Simon et fourni une « boîte à outils » aux Municipalités riveraines pour leurs installations septiques.

La rivière à Simon, qui est utilisée pour la baignade et d'autres activités récréatives, a encore enregistré des dépassements de taux de coliformes fécaux en 2015. En août par exemple, on calculait 1500 UFC/100 ml à la station située près de Morin-Heights. À ce taux, même les usages indirects sont compromis. Un programme d'échantillonnage précis et continu pourrait, selon Isabelle

Marcoux, aider à cerner la source de cette contamination.

*1 UFC : Unité formatrice de colonie. Dans le cas présent, cette mesure est un indicateur du taux de coliformes fécaux présents dans l'eau. Le taux de coliformes fécaux mensuel peut donner une idée générale du taux de contamination bactérienne, contamination qui peut inclure des bactéries comme l'E. coli.*



Photo: Isabelle Nereux

**ÉTOUFFÉS PAR VOS DETTES**  
 Nous avons la solution à vos problèmes.  
 Un seul paiement par mois  
 Aucun frais. Aucun intérêt.  
 Vous pouvez conserver vos biens.  
 Paiement aussi peu que 100\$/mois

**Consultez-nous c'est GRATUIT!**

Disponible soir et fin de semaine  
**450 438-3551**  
 En affaire depuis 40 ans  
 MICHEL VERDIER ET ASSOCIÉS INC.  
 723, rue Labelle, St-Jérôme

EFFICACITÉ - INTÉGRITÉ - PROFESSIONALISME

**RE/MAX**  
 Cell. : 514 910-4162  
 francelatreille@remax-quebec.com

**France Latreille**  
 Courtier immobilier résidentiel

*Valérie Lortie*  
**Infirmière en soins de pieds**  
 La santé passe par vos pieds  
 prenez-en soins!

Pour des soins professionnels dispensés en toute sécurité, rencontrant les exigences des nouvelles normes de pratique.

Nouveau service disponible:  
 - à la Pharmacie Jean-Coutu de Prévost  
 - à votre domicile

Pour prendre rendez-vous à la pharmacie **450-224-0505**  
 Pour prendre rendez-vous à domicile **450-821-1649**

## Club Plein Air de Prévost

### À vos pelles!

BENOIT BISSON

Encore une fois, le Club Plein Air de Prévost sollicite votre aide pour la construction d'une passerelle dans le Parc de la Coulée. Amenez marteau, pelle, sécateur et comme toujours, votre bonne humeur. La corvée aura lieu le 25 octobre. Le rendez-vous est à 8 h 30, au stationnement de

l'école Champ Fleuri. De plus, le comité est à la recherche de nouveaux membres désirant siéger sur le conseil. Profitez de l'occasion pour venir rencontrer les personnes déjà actives dans ce club. La conservation du parc dépend grandement de notre implication et c'est une telle richesse pour notre quartier. Merci de l'intérêt que vous portez à nos sentiers.



**Dr<sup>e</sup> Isabelle Cazeaux,**  
 Chiropraticienne D.C.

• Technique douce et de précision •

## Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :

Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...

**Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.**



Sur rendez-vous :  
**450-224-4402**

Nouvelle adresse :  
 2894, boul. Curé Labelle,  
 bureau 104, Prévost